



Demande d'autorisation pour l'organisation d'un tournoi ou d'un rassemblement

Pour obtenir une autorisation, vous devez remplir cet imprimé et le retourner par mail à competitions@foot85.fff.fr **1 mois minimum** avant la date de votre manifestation.

N.B. : Si vous organisez plusieurs tournois ou rassemblement au cours de la saison, vous devez remplir un imprimé par évènement.

A compléter obligatoirement en lettres capitales

Nom du club : _____

N° d'affiliation : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Dates du tournoi : _____

Réservé au District

Date de réception au district : _____

Définition de la manifestation

Appellation du tournoi : _____

Commune : _____

Nom du stade (ou salle) : _____

Dates : du _____ au _____

Horaires : _____

Nature : International (1) Régional
 National (2) Départemental

(1) : avec un minimum de 25% des équipes originaires de fédérations autres que la FFF.

(2) : avec un minimum de 25% des équipes originaires des ligues autres que la LFPL.

Identité et coordonnées du responsable de la manifestation

Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____

Fonction au sein du club : _____

Portable : _____

Email : _____

Définition du tournoi

Type de tournoi :

Football à 11 Football à effectif réduit Sixte Futsal

Catégories concernées :

Masculins :

SENIOR U19 U18 U17 U16 U15 U14 U13 U12 U11

Féminines :

SENIOR U19 U18 U17 U16 U15 U14 U13 U12 U11

Rappels de la réglementation

1 – Les articles de référence :

Articles 126 et 176 des Règlements Officiels de la LFPL

ATTENTION : Aucun joueur ne peut participer à un tournoi pour un club autre que celui où il est licencié sans l'autorisation écrite de son président.

La participation d'un joueur ne présentant pas de licence est strictement interdite.

2 – Temps de jeu :

Le temps de jeu des différents tournois doit être arrêté dans le souci de préserver l'intégrité physique des joueurs.

Il conviendra de ne pas dépasser en temps cumulé :

- Pour les tournois qui se déroulent sur une demi-journée : temps réglementaire de la catégorie x 1,2.
- Pour les tournois qui se déroulent sur une journée : temps réglementaire de la catégorie x 1,5.

Exemple : 15 ans : 120 minutes pour une journée (**80'x1,5**), 96 minutes pour 1/2journée (**80'x1,2**).

3 – Surclassement :

Les dispositions des articles 73, 74, 75 et 168 des Règlements Généraux de la F.F.F. doivent être scrupuleusement respectées.

4 – Buts mobiles :

Les buts mobiles doivent être fixés au sol et avoir été soumis aux exigences de sécurité prévues par le décret n° 96-495 du 4 juin 1996.

Définition du rassemblement

Catégories concernées :

U11 U10 U9 U8 U7 U6

Rappel de la réglementation :
Lois du jeu Foot des enfants

Club demandeur

Pièces à joindre :

Règlement complet du tournoi ou du rassemblement (obligatoire : en son absence votre demande ne peut être traitée).

Droits d'engagement : **53 € *** (art. 176 des Règlements Officiels LFPL et annexe 5)

** Les droits d'engagement seront prélevés sur le compte club, merci de ne pas faire de chèque.*

Nom :

Cachet du club

Prénom :

Fonction :

Signature

Arbitres souhaités

Arbitres souhaités **à désigner et convoquer par le club organisateur :**

(aucune convocation ne sera adressée par le District ou la Ligue, seuls les arbitres mentionnés ci-dessous seront couverts par l'assurance).

Annonce sur Internet

La manifestation sera annoncée dans la rubrique TOURNOI du site du District, dans les meilleurs délais après sa déclaration.

Cette parution vaut validation sous réserve des éventuelles réserves transmises au club organisateur.

Lien(s) vers votre communication (site, réseaux...) pour diffusion sur le site du District :

-.....
-.....
-.....
-.....